

Réf: Dossier N° : 53738

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AKE YAPO MONNIN »

**Siège social : ABIDJAN - ABOBO AVOCATIER NON LOIN DU
GROUPE SCOLAIRE SAINTE FOI, 03 BP 2296 ABIDJAN 03**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 03 Sept. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AKE YAPO MONNIN » .

Objet: Commerce général ; Réparation et entretien engin ; Import-export ; Elevage. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et libérées partiellement par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO AVOCATIER NON LOIN DU GROUPE SCOLAIRE SAINTE FOI, 03 BP 2296 ABIDJAN 03

GERANT: Monsieur YAPO AKE JEAN-NARCISSE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23626 du 03/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20941 du 03/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

